

Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque élevé de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le Prospectus et le DICI pour plus d'informations

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est de battre l'indice MSCI Emerging Markets net en EUR sur une période de cinq ans grâce à des investissements sur les marchés d'actions internationaux. Toutefois le FCP HMG Globetrotter n'est pas un fonds indiciel. Par conséquent il pourra arriver que sa performance s'éloigne de celle de l'indice.

Informations complémentaires : Le fonds prend position dans des sociétés dont l'essentiel des revenus est réalisé en dehors de l'Europe. Ces sociétés sont des filiales de grandes sociétés européennes cotées à l'étranger, des sociétés de pays émergents auxquelles un accord avec un groupe européen confère un avantage concurrentiel décisif ou des sociétés européennes dont l'essentiel des revenus est réalisé dans des pays émergents.

La répartition des positions et la nature des sociétés présentes dans le portefeuille doivent permettre de conserver un profil de risque plus prudent qu'un investissement direct dans des sociétés de pays émergents.

Depuis le 01/07/2023, l'indice de référence du FCP est le MSCI Emerging Markets net en EUR (Source : net dans www.msci.com).

LIPPERS:
Meilleur fonds sur 3 et 5 ans:
Actions Internationales
Prix 2009,2010, 2011, 2012

PLATEFORMES:

AXA; Cardif; Generali;
Intencial; Vie Plus; Nortia;
Sw. Life; Alpheys; UAF Life
Pat.; Allianz; Oradea;
Selencia; Sprica; Neuflice;
AEP; Primonial; UNEP; Aviva;
OneLife

Co-Gérants : **Marc GIRAULT**
depuis l'origine
Paul GIRAULT
depuis 2009

FCP de droit français
Parts de Capitalisation

Catégorie AMF
Actions Internationales

Code ISIN
FR0010241240

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Quotidienne

Lancement
le 21 octobre 2005

Frais de Gestion
2% TTC

Commission de
Surperformance
10% au-delà du
MSCI EM

Droits d'entrée /
Droits de sortie
Max. 2% TTC (sauf
plateformes)

Comm. mov.: 0,36% TTC

Souscription Initiale
Minimum 1 part

Dépositaire :
CACEIS Bank

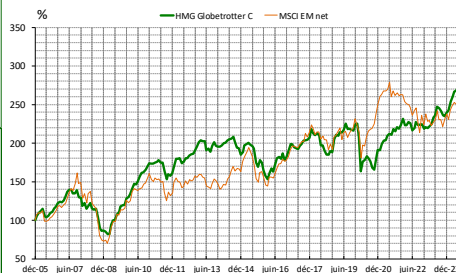
Valorisateur :
CACEIS Fund
Administration

Commissaire
aux Comptes
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part
Au 31/07/2024
274,54 €

Actif net de l'OPCVM
Au 31/07/2024
62 844 583,97 €

Performances



Performances nettes %	1 mois	2024	1 an	3 ans	10 ans	Origine
HMG Globetrotter C (EUR)	-1,0	12,8	9,2	28,1	31,6	170,2
MSCI EM EUR(EUR)	-0,7	10,1	8,3	0,8	60,2	161,9

Par année civile en %	2019	2020	2021	2022	2023
HMG Globetrotter C (EUR)	19,5	-14,7	16,6	-2,1	9,6
MSCI EM EUR(EUR)	20,6	8,5	4,9	-14,9	6,1

Statistiques de risque sur 3 ans

Ratio de Sharpe	0,93
Volatilité HMG Globetrotter C (EUR)	8,3%
Volatilité MSCI EM EUR(EUR)	15,2%
Tracking Error	12,6%

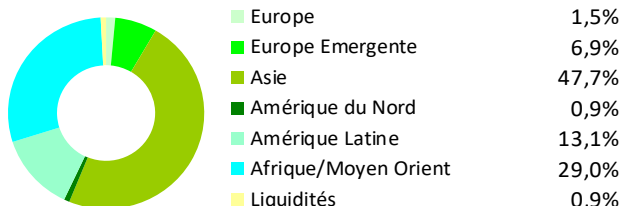
La source utilisée pour les performances de l'indice MSCI ACWorld en EUR dividendes réinvestis est le « net » sur le site internet www.msci.com, les données relatives à la performance du FCP sont calculées par HMG FINANCE. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Répartition du Portefeuille

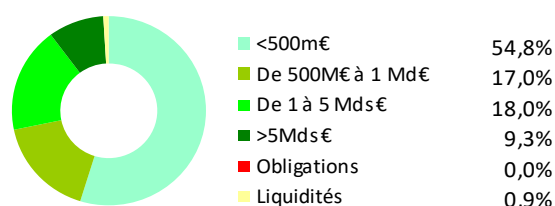
Principales lignes actions du portefeuille

SALZER ELECTRONICS	6,9%	SANEPAR	3,1%
SONATEL	5,1%	HOLCIM PHILIPPINES	2,7%
BRASSERIES DU MAROC	4,2%	KOREA KOLMAR	2,6%
AKASHA WIRA INTNL	3,6%	ALLIANZ MALAYSIA	2,6%
ALLIANZ AYUDHYA	3,2%	GT KABEL INDONESIA	2,4%

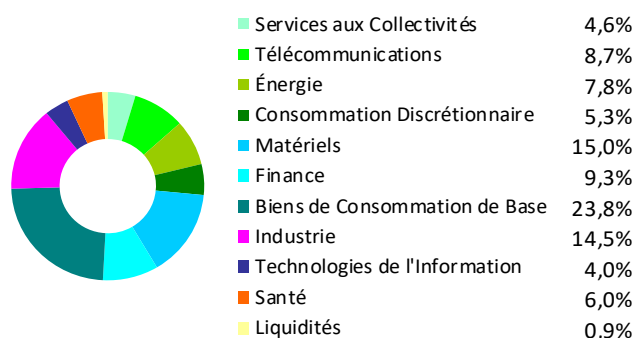
Par région d'activité



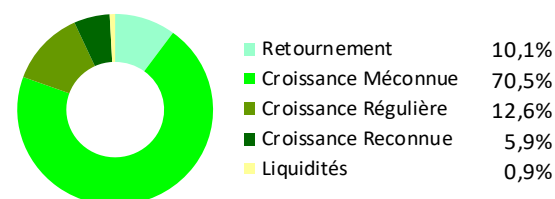
Par taille de capitalisation



Par secteur d'activité



Par concept de gestion



ANALYSE DES PERFORMANCES DE HMG GLOBETROTTER AU 28/07/2024

PAR PAYS		PAR SECTEUR				PAR DEVISE					
Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Négatif				
Afrique du Sud	0,39	Îles Caïmans	-0,72	Industrie	0,61	Techno. De l'info.	-0,99	THB	0,14	BRL	-0,14
Luxembourg	0,35	Luxembourg	-0,68	Energie	0,23	Santé	-0,76	MYR	0,08	INR	-0,09
Sénégal	0,30	Pologne	-0,43	Telecom	0,15	Biens conso.base	-0,34	PEN	0,06	GHS	-0,06

Commentaire du mois de juillet

Le Japon et la Corée ont récemment lancé des programmes pour revitaliser leur marché boursier et surtout améliorer la gouvernance. Le Japon a ainsi publié en 2014 son Code de Gouvernance d'Entreprise pour mettre la pression sur les entreprises dans ce domaine. Mais le véritable catalyseur est arrivé en janvier 2023 lorsque le Tokyo Stock Exchange a entamé sa politique de "naming and shaming" (littéralement nommer et couvrir de honte) les sociétés dont le ratio cours/actif net est inférieur à 1. Les sociétés dont c'était le cas devaient identifier les facteurs de sous-évaluation et publier une liste de mesures destinées à remédier d'ici à fin 2026 à cet état de fait, sous peine de radiation de la cote. Ce programme japonais comprenait un pan concernant la traduction en anglais des publications obligatoires. Même si ce n'est pas le seul but de ces opérations, il faut reconnaître que les informations fournies par les entreprises, aussi bien coréennes que japonaises, sont souvent sommaires. Nous en faisons régulièrement l'expérience puisque nombre d'entre elles ne donnent aucune information en anglais – ou alors réduites à leur plus simple expression – sur leur site internet.

Cela est d'autant plus surprenant et incompréhensible qu'il s'agit de pays importants. Le Japon est ainsi la troisième économie mondiale, derrière les Etats-Unis et la Chine, et le deuxième marché financier de la planète (selon le portail en ligne allemand d'informations statistiques *Statista*).

A la suite de la très belle performance de la bourse de Tokyo après sa politique de "naming and shaming", la Financial Services Commission (FSC), le régulateur financier sud-coréen, a lancé le 5 février 2024 son "Corporate Value-up Program". Ce vaste programme destiné à améliorer l'attractivité du marché et donc, indirectement, sa valorisation s'appuie sur trois grands thèmes : l'infrastructure, les investisseurs et les entreprises. Concernant l'infrastructure et le fonctionnement de la bourse, sont visées les pratiques boursières déloyales et l'interdiction non seulement de la vente à découvert "nue" (sans emprunt de titres), mais de toute forme de vente à découvert mise en place depuis novembre 2023 et au moins jusqu'en mars 2025. Du côté des investisseurs, ce plan vise à faciliter l'accès au marché en simplifiant les procédures, notamment pour les étrangers, ou en rendant progressivement toutes les publications en anglais obligatoires. Pour les entreprises, enfin : il y a d'abord l'opacité des conglomérats locaux, les fameux "chaebols" qui représentent une part significative de l'activité économique et de la valeur boursière du pays et, malheureusement, de la décote boursière. L'objectif principal est, alors, la protection de l'actionnaire minoritaire via une révision de la loi sur les sociétés commerciales et des mesures concrètes telles que les informations sur les opérations réalisées par les "insiders", l'existence et les échanges sur les obligations convertibles, l'obligation de lancement d'une OPA en cas de changement de contrôle... En revanche, il n'y a pas, comme dans la politique japonaise, de mesures contraignantes telles une éventuelle radiation de la cote. Certaines mesures de protection des minoritaires manquent encore. Cependant, d'ici la mise en œuvre, au deuxième semestre 2024, le plan de la FSC peut encore évoluer.

Les élections coréennes du 10 avril ont vu un changement massif, le parti d'opposition Minju gagnant la majorité absolue, avec 161 sièges sur 300. Avant les élections, certains avaient des inquiétudes sur un changement radical d'attitude vis-à-vis du "Value-up program". Il semble en réalité qu'à l'exception de l'imposition sur les successions, le programme emporte l'adhésion de la majorité comme de l'opposition. Il pourrait inclure une modification du *Commercial Act* qui donnerait une base légale aux activistes avec l'utilisation de mesures objectives comme la performance ou la valorisation. Les nouvelles dispositions concerneraient aussi l'abaissement de la taxation des paiements et revenus de dividendes. Il ne faut pas oublier que la Corée du Sud est un pays de porteurs individuels, avec notamment 14,2 millions d'investisseurs en actions sur 51,7 millions d'habitants.

La plus grosse capitalisation coréenne que nous détenons est **Samsung SDI** (14,6 milliards d'Euros). Cette filiale du groupe Samsung a globalement deux activités : les semiconducteurs/OLED (10% du CA) et les batteries de toutes tailles. Celles pour véhicules électriques (100% électriques ou hybrides) représentent environ 45% du chiffre d'affaires. La société est présente dans notre univers et au sein du fonds HMG Globetrotter grâce à la joint-venture (50/50) établie avec Stellantis et qui entrera en production en 2025 pour une capacité de 400 000 batteries par an. Le ralentissement actuel de la demande devrait être temporaire et faire place, dans les toutes prochaines années, à une forte croissance à long terme lorsque l'utilisation des véhicules électriques va se généraliser. Grâce à son intégration à un grand groupe, Samsung SDI commence à être mieux valorisée : 1,14 fois l'actif net.

Nos autres valeurs coréennes, de par leur plus petite taille (aux alentours de 200 millions d'Euros de capitalisation), n'ont pas encore bénéficié d'une revalorisation grâce au "Value-up program" (elle cotent entre 0,32 et 0,66 fois l'actif net), mais nous sommes confiants que ce mouvement va avoir lieu.